

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC  
du mardi 8 octobre 2024 à 9h  
Pôle Sciences pour l'Ingénieur (Ville-d'Avray) – Salle A2 106**

*Membres présents :*

**Membres de droit :** Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

**Membres élus :** Céline Million, Philippe Forster, Denise Hirsch, Adam Lenouali, Gérard-Pascal Piau, Bruno Serio, Amanda Martinez-Gil, Géraldine Saint Surin, Roxane Vasconcelos Rodrigues.

**Invités :** Sophie Allard, Nathalie Jonglez de Ligne, Johann Petit. Hélène Aldeano (en visio), Virginie Durand (en visio).

**Invités exceptionnels :** Alexandre Geny, Ashwin Kissoondoyal (pour 4L Trophy), Juliette Loret (pour LYBOOKOO, en visio).

**Procurations :** Olivier Polit et Pascal Pradeau donnent procuration à Céline Million. Badr Eddine Ratni et Khanh Hung Tran donnent procuration à Gérard-Pascal Piau. Laurent Gallimard donne procuration à Philippe Forster.

## 1- Informations de la Direction

➤ Les auditions de l'auto-évaluation HCERES (vague E) se tiendront le 16 octobre 2024. Le Master GI apparaît dans le panel « Apprentissage en Master », proposé par l'UPN, et le Master MDL dans le panel « Professionnalisation et recherche en 2<sup>ème</sup> cycle », proposé par l'HCERES.

➤ L'EC transversal « Transitions écologiques » est intégré dans le semestre 2 de la Licence. Il représente 3 Ects et les cours se dérouleront en distanciel. L'évaluation se fera en présentiel sous forme de QCM d'une durée d'une heure. Actuellement, les composantes ne disposent pas d'informations sur les enseignants qui assureront les cours, ni sur les modalités d'intégration de l'EC aux maquettes (code APOGEE, etc.)

➤ Le dialogue annuel avec la présidence de l'UPN se tiendra le jeudi 10 octobre 2024. Les discussions porteront principalement sur le budget, les postes et le patrimoine. L'UFR SITEC et l'IUT vont demander des travaux pour le bâtiment L'Horloge, la création d'une 3<sup>ème</sup> salle à partir des 2 salles BE actuellement présentes au 3<sup>ème</sup> étage, la mise en place d'un lieu de stockage pour de l'équipement informatique et autres livraisons côté escalier métallique du bâtiment C. Dufour, et achèvement des travaux du bâtiment La Recherche afin de coffrer la laine de roche ou verre qui s'effrite actuellement et qui produit une poussière omniprésente. L'accès VDI pour les étudiants sera également discuté.

➤ La prochaine étape après l'évaluation HCERES sera d'entamer les discussions et échanges sur l'offre de formation LMD5, qui sera mise en œuvre en septembre 2026. Une première réunion d'informations aura lieu le 11 Octobre.

➤ La date limite pour passer les commandes sur le budget 2024 est fixée au 15 novembre 2024. Après cette date, les sommes restantes sur les différentes lignes budgétaires seront transféré sur la ligne de la Direction.

➤ Le directeur adjoint informe que deux étudiants brésiliens, la première en M1 EESC et le second à la fois sur des modules de L3 SPI et de M1 MSCAE, suivent les cours de ce 1<sup>er</sup> semestre sur le site de Ville-d'Avray dans le cadre d'un échange universitaire. Les cours suivis par ces deux étudiants se font sous un format hybride français/anglais. La suite est de mettre en place et afficher un portefeuille d'enseignements ouverts aux échanges afin d'offrir plus de clarté aux étudiants non-francophones souhaitant effectuer une mobilité

internationale à l'UFR.

## **2- Demande de subvention de LYBOOKOO : vote**

La demande de subvention s'élève à 3831 € : voyage à Angoulême, sweats de promo, club lecture, soirée Halloween et l'organisation d'animations sur le campus. La totalité va être prise en charge sur la ligne budgétaire du Master Métiers du Livre F00910MMDL. Le Directeur demande si LYBOOKOO a recherché des sponsors, mais la réponse est non. Le BDE LYBOOKOO projette d'entrer en contact avec le BUT MDL de l'IUT pour organiser en commun les plus gros événements (Noël, Halloween, etc.).

## **3- Demande de subvention pour le 4L Trophy : vote**

La voiture 4L a coûté 4600 € à l'association 4L sans L, et le budget total du projet pour leur participation au 4L Trophy s'élève à 5700 €. L'association a déjà obtenu une subvention de 1400 € de l'IUT. Les étudiants demandent une subvention de 1500 € à l'UFR SITEC.

Un seul vote pour les points 2 et 3 : 14 pour.

## **4- Compte-rendu de la séance du 2 juillet 2024 : vote**

Aucune demande de modification n'a été formulée avant la séance.

Vote : 14 pour.

## **5- Retour sur les demandes d'investissement pour le BI 2025**

La direction avait sollicité les responsables de filières quant à leurs besoins en investissements pour 2025. La liste prévisionnelle a été préparée, envoyée aux membres du conseil et présentée lors de la séance. Du côté des Métiers du Livre, le coût de traduction pour la revue « Biens symboliques », d'un montant de 30 000 €, interpelle certains membres du conseil qui suggèrent de faire appel à des outils de traduction moins onéreux, comme DeepL Translate. La question de la pertinence d'une telle dépense à honorer avec les recettes de l'alternance a été soulevée.

Les besoins en investissement s'élèvent à 126 700 €.

Les besoins en fonctionnement s'élèvent à 190 800 €. A noter que la somme remontée en fonctionnement n'est qu'à titre indicatif.

## **6- Présentation du Budget Initial 2025 de l'UFR SITEC : vote**

La direction présente et détaille les grandes masses du budget initial 2025, dont le fichier avait été envoyé aux membres du conseil. Les ressources de l'Etat restent inchangées et s'élèvent à 8 520 €, auxquelles s'ajoutent 866 292 € en ressources propres, incluant une reprogrammation de 65 000 € pour la FIPméca. Pour le budget en investissement estimé à 126 700 €, la direction propose de demander un financement sur PFR à l'université de 83 047 €.

Récapitulatif des recettes : 957 859 €.

Récapitulatif des dépenses : 957 859 €.

Vote : 13 pour, 1 blanc.

## **7- Sections et profils des ATER : vote**

Dans le cadre de la Campagne Emploi, les cinq postes d'ATER en dotation à l'UFR seront demandés. Les profils et sections ont été envoyés aux membres du Conseil en amont de la séance, et reprennent ceux des années précédentes :

- 2 ATER en 19<sup>ème</sup> section pour les Métiers du Livre.

- 1 ATER en 26<sup>ème</sup> section, 1 ATER en 60<sup>ème</sup> section et 1 ATER en 62<sup>ème</sup> section pour les enseignements en SPI.

Le responsable du CMI-ATE pense que la question du rattachement au LTIE de l'ATER en 62<sup>ème</sup> section pourrait se poser. Le Directeur de l'UFR répond par la négation, le LTIE n'étant pas impliqué dans les formations de l'UFR.

Vote : 14 pour.

## **8- Liste des vacataires à habilitier : vote**

L'Université a diffusé une note sur la nouvelle procédure de mensualisation des doctorants assurant des cours, mais n'ayant pas d'avenant d'enseignement de 64h, ils sont donc considérés comme des vacataires. Au-delà de 36h, ils doivent être recensés séparément pour le service du personnel enseignant. Un tableau rectificatif a donc été envoyé aux membres du Conseil et recense le seul doctorant concerné.

Vote : 14 pour.

## **9- Capacités d'accueil des formations pour la rentrée 2025 : vote**

L'Université a sollicité les composantes pour qu'elles remontent d'ici fin octobre les capacités d'accueil pour la rentrée 2025 sur Parcoursup et Mon Master, puis ultérieurement eCandidat.

La direction annonce que la capacité d'accueil pour la L1 SPI passera de 21 à 24 sur Parcoursup. Pour le CMI-ATE 1, cela reste inchangé à 24 étudiants.

En master 1, la capacité d'accueil totale (CAL) sera de 22 en parcours Electronique et Mécanique, 20 en Energétique, 12 en Bibliothèques et en Librairie, et 36 en Edition.

En master 2, la capacité d'accueil totale (CAL) sera de 22 en parcours Electronique et Mécanique, 20 en Energétique, 10 en Bibliothèques, 13 en Librairie, et 37 en Edition.

Lors de ce point, le responsable du CMI-ATE informe que certaines universités sont en train de mettre en œuvre le diplôme englobant pour leurs formations CMI. Il demande à la Direction de l'UFR SITEC de discuter avec la Présidence de l'UPN pour déployer ce diplôme englobant, en soulignant que la Direction de l'UFR SEGMI en a fait la demande.

Vote : 14 pour.

## **10- Présentation de Bruno Serio :**

- **Synthèse du colloque 2024 « Les formations de l'ingénieur pour développer les transports de demain »**
- **Présentation du programme du colloque 2025 : « La transmission agile du savoir : quelles méthodes pour une telle ambition » prévu le 6 février 2025**
- 

Le premier colloque sur le thème « Les formations de l'ingénieur pour développer les transports de demain » s'est tenu au Musée de l'Air et de l'Espace (MAE) du Bourget, le 18 janvier 2024. Ce fût une réussite avec de bons retours, ce qui a incité les organisateurs à préparer une seconde édition en 2025. Le prochain colloque est donc programmé le 6 février 2025. L'organisation, les frais d'inscriptions et le lieu restent identiques. Le thème sera « La transmission agile du savoir : quelles méthodes pour une telle ambition ». Toutes les informations concernant le colloque sont communiquées sur le site de la 3AF.

## **11- Convention de partenariat pour l'organisation du colloque 2025 organisé entre le CMI-ATE, le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget et l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF) : vote**

L'Académie de l'Air et de l'Espace est ajoutée à la convention en tant que partenaire, puisqu'elle intègrera ce

colloque. Le nom du Président de la 3AF ainsi que celui de la Présidente de l'Université Paris Nanterre doivent être modifiés avant l'envoi de la convention à la DAJI pour validation et signature des différentes parties.

Vote : 14 pour.

## **12- Questions diverses**

Aucune question en particulier.

Fin de la séance à 12h20.